

# Les séniors moins présents sur le marché du travail

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 129 • Mai 2024



Avec le recul de l'âge de la retraite et l'allongement des carrières, l'employabilité des séniors représente un enjeu important. En 2020, 55,3 % des ligériens âgés de 55 à 64 ans sont actifs. Cette part est inférieure au niveau national, surtout dans les zones littorales avec leur attractivité résidentielle pour les retraités. Les séniors des Pays de la Loire partent à la retraite plus tôt, en lien avec des études courtes professionnalisantes, généralement synonymes de carrières longues. Les emplois à temps partiel, très développés dans la région, sont plébiscités par les séniors. Le retour à l'emploi est difficile pour les séniors au chômage. Certains restent inactifs avant de faire valoir leurs droits à la retraite, souvent pour des raisons médicales.

La région comptabilise 477 500 personnes âgées de 55 à 64 ans, dites séniors dans cette étude, soit 20 % de la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans) en 2020. Avec le vieillissement de la population, la part des séniors va augmenter dans les prochaines décennies et atteindrait 23 % dans les Pays de la Loire en 2070.

L'âge légal de départ à la retraite et la durée de cotisation ont des impacts directs sur l'emploi des séniors. L'étude porte sur des données antérieures à la réforme des retraites de 2023. En 2020, 55,3 % des habitants des Pays de la Loire âgés de 55 à 64 ans sont actifs, soit 8 points de plus qu'en 2014, mais 3 points de moins que la moyenne nationale ► **figure 1**. Améliorer les parcours professionnels et favoriser l'insertion et le maintien en emploi jusqu'aux âges de la retraite représentent des enjeux spécifiques pour les acteurs publics, dès aujourd'hui et dans les années futures. L'objectif est notamment de répondre aux besoins en main-d'œuvre dans les filières aux nombreux projets d'embauche et d'en limiter les tensions.

## Moindre activité des séniors dans la région, surtout sur le littoral

Le moindre **taux d'activité** des 55 à 64 ans dans les Pays de la Loire place la région en bas du classement métropolitain au 9<sup>e</sup> rang. Au contraire, le taux d'activité de l'ensemble de la population en âge de travailler est

supérieur au niveau national (76,2 % localement contre 74,6 %) et positionne la région sur le podium, juste derrière l'Île-de-France (76,5 %).

Les séniors sont plus actifs en Loire-Atlantique (57,0 %) et Maine-et-Loire (56,9 %), mais restent en deçà du niveau national. Les séniors mayennais et sarthois ont un taux d'activité moindre avec respectivement 54,6 % et 53,8 %. Les séniors vendéens, quant à eux, ont l'un des dix plus faibles taux départementaux de l'hexagone, avec 51,9 %.

Le littoral est particulièrement marqué par une faible activité des séniors ► **figure 2**. Les zones d'emploi de Pornic, Challans et des Sables-d'Olonne, à forte orientation touristique, dénombrent au maximum un

senior actif sur deux. En effet, ces territoires attirent de jeunes retraités qui emménagent dans la région ou transforment leur résidence secondaire en principale, surtout sur les zones des Sables-d'Olonne et de Challans. Parmi leurs retraités de 55 à 64 ans, 6 % n'habitaient pas dans la région un an avant, contre seulement 2 % pour ceux des Pays de la Loire. Saint-Nazaire n'est pas caractérisée par sa composante touristique mais davantage par sa grande agglomération dotée de gros employeurs. Ainsi, les séniors y sont plus actifs (52,1 %) que dans les autres zones du littoral.

Seules les zones d'emploi de Nantes et d'Angers enregistrent des taux supérieurs au niveau national (respectivement 59,8 % et 59,2 %). La population y est plus

### ► 1. Caractéristiques d'activité selon l'âge en 2020

|                               | Pays de la Loire |                | France métropolitaine |                |
|-------------------------------|------------------|----------------|-----------------------|----------------|
|                               | De 55 à 64 ans   | De 15 à 64 ans | De 55 à 64 ans        | De 15 à 64 ans |
| Population (en nombre)        | 477 500          | 2 331 400      | 8 239 100             | 40 453 900     |
| Type d'activité (en %)        |                  |                |                       |                |
| <b>Actifs</b>                 | <b>55,3</b>      | <b>76,2</b>    | <b>58,1</b>           | <b>74,6</b>    |
| Actifs avec emploi            | 50,3             | 68,2           | 52,1                  | 65,4           |
| Chômeurs                      | 5,0              | 8,0            | 6,0                   | 9,2            |
| <b>Inactifs</b>               | <b>44,7</b>      | <b>23,8</b>    | <b>41,9</b>           | <b>25,4</b>    |
| Retraités ou préretraités     | 35,7             | 7,4            | 30,2                  | 6,3            |
| Élèves, étudiants, stagiaires | 0,0              | 10,3           | 0,0                   | 10,6           |
| Femmes ou hommes au foyer     | 2,8              | 1,8            | 4,3                   | 3,0            |
| Autre inactifs                | 6,2              | 4,3            | 7,4                   | 5,5            |
| Diplôme le plus élevé (en %)  |                  |                |                       |                |
| Sans diplôme                  | 25,5             | 19,6           | 26,6                  | 21,2           |
| CAP, BEP ou équivalent        | 38,7             | 25,8           | 32,5                  | 22,3           |
| Baccalauréat ou plus          | 35,8             | 54,6           | 40,9                  | 56,5           |

**Lecture :** Dans les Pays de la Loire, 38,7 % des personnes âgées de 55 à 64 ans ont un CAP ou BEP comme diplôme le plus élevé.

**Source :** Insee, Recensement de la population (RP) 2020 exploitation complémentaire.

En partenariat avec :

diplômée, ce qui retarde son entrée dans la vie professionnelle et donc sa fin de carrière. Par ailleurs, de jeunes retraités quittent la zone d'emploi de Nantes, ce qui fait mécaniquement augmenter son taux d'activité.

### Les ligériens partent plus tôt en retraite

Les seniors des Pays de la Loire sont davantage inactifs (44,7 %) que ceux de France métropolitaine (41,9 %) : ils partent plus tôt à la retraite. En effet, 36 % des ligériens de 55 à 64 ans sont à la retraite contre 30 % dans l'hexagone.

Dans les Pays de la Loire, 34 % des nouveaux retraités terminent leur carrière avant l'âge légal, en tête devant la Normandie et le Centre-Val de Loire (32 %). Avec 44 %, la Mayenne enregistre la plus grande part de départs anticipés. Par conséquent, la région détient l'âge moyen de départ à la retraite le plus bas de France (62,1 ans). Cependant, les femmes restent actives plus longtemps et prennent leur retraite en moyenne 7 mois après les hommes, du fait des interruptions de carrière.

De plus, les carrières sont souvent complètes : seulement 10 % des retraités partent en 2020 avec une pension à taux réduit, proportion la plus faible de l'hexagone. Parallèlement, 11 % des retraités de la région bénéficient d'une surcote, taux également le plus bas de France métropolitaine.

Une bascule s'opère à 60 ans ► **figure 3**.

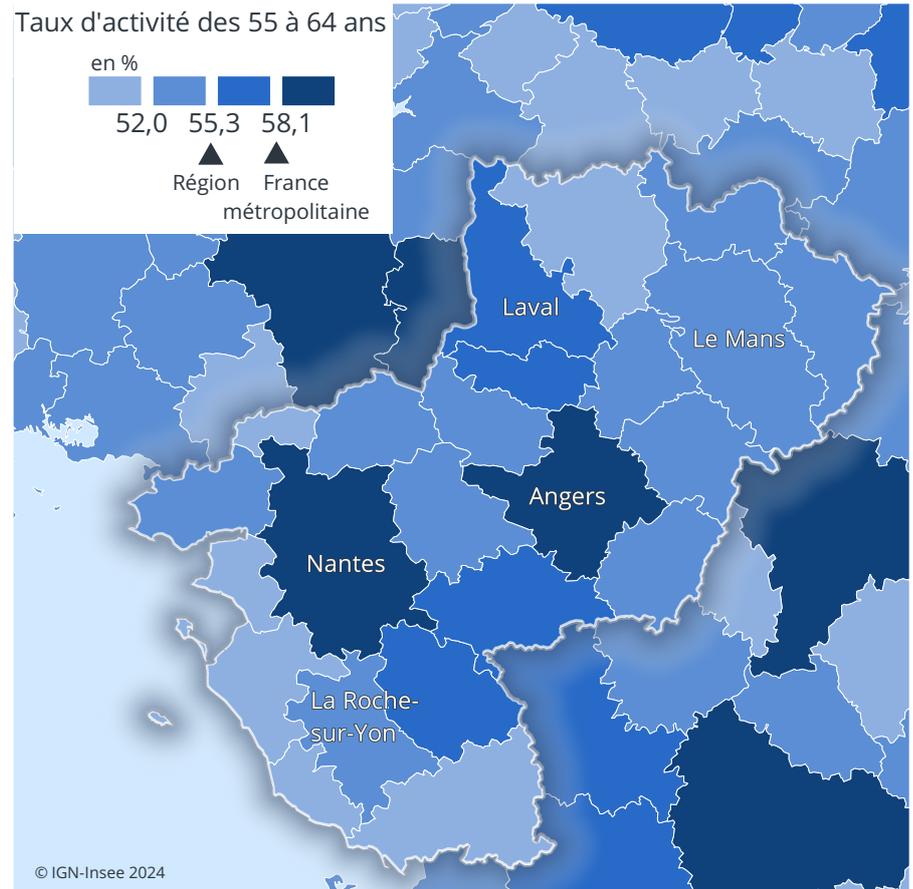
Avant cet âge, les taux d'activité sont supérieurs au niveau national. En revanche, dès 60 ans, la part des actifs de la région décroît rapidement au profit des retraités. La proportion de retraités est alors multipliée par 3,5 entre 59 et 60 ans. Ainsi, 50 % des ligériens de 60 ans sont actifs, contre 56 % en France métropolitaine. L'écart persiste ensuite et atteint jusqu'à 9 points pour les personnes âgées de 61 ans (38 % d'actifs contre 47 % dans l'hexagone). Cette bascule s'observe aussi en Normandie et en Centre-Val de Loire, expliquée en grande partie par des seniors normands moins diplômés que la moyenne nationale et par la spécificité industrielle du Centre-Val de Loire.

### Beaucoup de seniors sont diplômés d'un CAP ou BEP

Les seniors des Pays de la Loire ont principalement un CAP ou BEP comme diplôme le plus élevé (39 %), ce qui implique une entrée plus rapide sur le marché du travail et une carrière professionnelle longue. L'apprentissage, historiquement développé dans la région, conduit aussi à des cotisations précoces pour la retraite.

Avec l'allongement de la durée des études, les départs anticipés à la retraite devraient

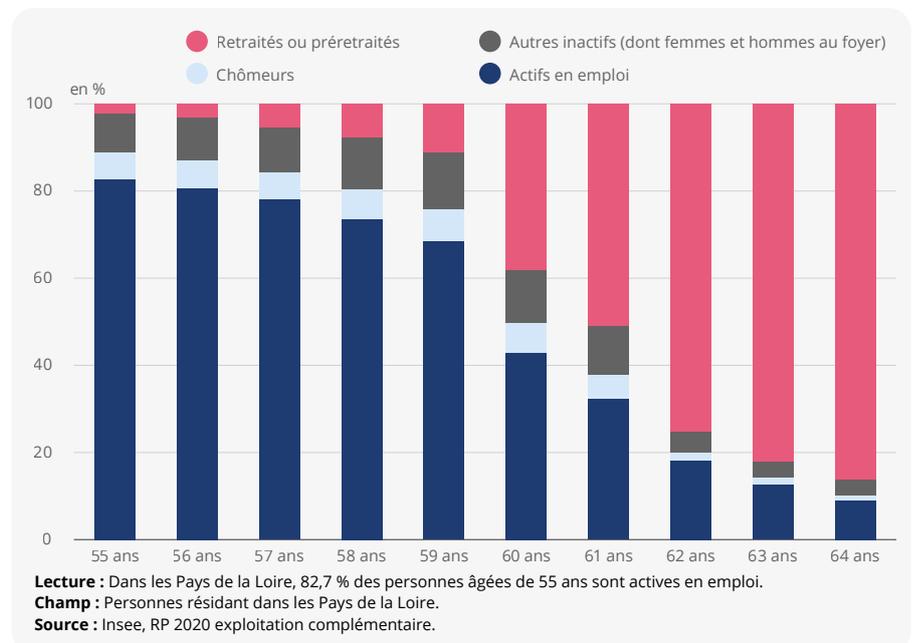
## ► 2. Taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans par zone d'emploi dans les Pays de la Loire en 2020



**Champ** : Personnes âgées de 55 à 64 ans.

**Source** : Insee, RP 2020 exploitation complémentaire.

## ► 3. Ligériens de 55 à 64 ans selon le type d'activité et l'âge en 2020



être de moins en moins fréquents.

Désormais, 55 % des personnes en âge de travailler disposent du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, contre 26 % pour les CAP et BEP. Cela entraîne une arrivée plus tardive sur le marché du travail et donc un décalage de liquidation de la retraite pour les générations futures.

### Davantage de seniors dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale

Les seniors ligériens en emploi travaillent davantage dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action

sociale (36 %) que l'ensemble des 15 à 64 ans en emploi (29 %). Cela concerne en particulier l'administration publique (+2 points) et l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (+3 points). En 2021, 30 % des titulaires de la fonction publique d'État (hors enseignement) ont 55 ans ou plus, soit 5 points de plus en 10 ans, soulevant alors des questions de renouvellement des effectifs [Deheeger, 2024].

À l'inverse, le secteur du commerce, transports et services divers, qui concentre la plus grande part d'actifs, emploie, en 2020, moins de seniors (37 %, contre 44 % des 15 à 64 ans), notamment dans le commerce et réparation automobile et motocycle, ainsi que les activités de services administratifs et de soutien (-2 points chacun). Par ailleurs, la part des Ligériens dans l'industrie reste sensiblement la même pour les seniors (15 %) comparée aux personnes de 15 à 64 ans (16 %).

À l'image des spécificités de l'appareil productif régional, les secteurs agricoles et industriels se démarquent localement avec une part des seniors en emploi supérieur au niveau national : 6 % des seniors ligériens travaillent dans l'agriculture contre 4 % en France métropolitaine, respectivement 15 % et 12 % dans l'industrie [Fontaine, 2023].

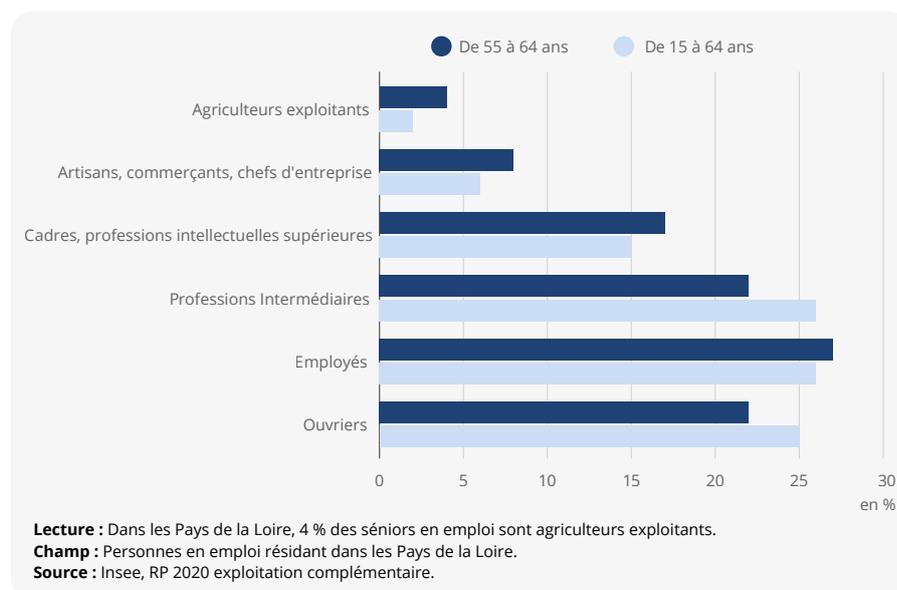
### Moins de seniors chez les ouvriers et professions intermédiaires

En 2020, les ouvriers sont sous-représentés chez les seniors en emploi, en comparaison à la population en âge de travailler (-3 points) ► **figure 4**. L'écart est encore plus marqué pour les professions intermédiaires (-4 points).

À l'inverse, les seniors occupent plus souvent un emploi de cadre ou de profession intellectuelle supérieure (+2 points). Ils sont également plus souvent artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (+2 points). Les agriculteurs exploitants, qui sont très présents dans la région, partent eux aussi à la retraite plus tardivement. Ce profil est plus fréquent chez les seniors que dans la population en âge de travailler (+2 points). Les ouvriers quittent leur emploi plus tôt que les cadres, en lien avec des débuts de carrières précoces, mais aussi la pénibilité de leur métier. En particulier, les ouvriers peu qualifiés finissent leur carrière plus souvent que les autres pour une raison de santé, avant la retraite. Pour exemple, en France métropolitaine, 31 % des ouvriers peu qualifiés de la manutention quittent leur métier suite à des problèmes de santé [Flamand, 2023].

Les seniors ligériens en emploi sont moins souvent salariés que ceux âgés de 15 à 64 ans (respectivement 84 % contre 89 %). Cependant, leurs contrats sont plus stables.

## ► 4. Ligériens en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle et l'âge en 2020



Neuf salariés seniors sur dix ont un emploi sans limite de durée, contre huit sur dix pour les salariés de 15 à 64 ans dans les Pays de la Loire. L'avancement dans la carrière peut expliquer le glissement des actifs vers des postes à responsabilité.

### Les seniors davantage à temps partiel

La région dispose du taux de temps partiel le plus élevé pour les seniors en emploi (22 % contre 19 % au niveau France métropolitaine). Il concerne 35 % des femmes et 10 % des hommes. En France, de 2021 à 2023, les personnes en emploi de 55 à 64 ans déclarent avoir plus souvent recours au temps partiel que les 15 à 64 ans pour avoir du temps libre (28 % contre 15 %), mais également pour des raisons de santé ou d'handicap (17 % contre 10 %). En revanche, elles le sont moins faute d'avoir trouvé un emploi à temps complet (22 % contre 24 %), ou pour s'occuper de leurs enfants ou d'un proche (6 % contre 24 %). Certains seniors en emploi peuvent bénéficier de la retraite progressive, dispositif permettant de travailler à temps partiel à partir de 60 ans et de percevoir une partie de sa pension de retraite pour compléter son salaire.

Les postes à temps réduit sont également plus plébiscités par les seniors **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail : un sur cinq recherche un poste à temps partiel, deux fois plus que les personnes âgées de 15 à 64 ans. Lorsqu'ils recherchent un emploi et sont inscrits à France Travail, 50 % des seniors ligériens ont une activité dans le mois, contre seulement 41 % au niveau national. Ils sont 17 % à exercer une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) et 33 % une activité réduite longue (plus de 78 heures).

Le cumul emploi-retraite est également présent dans la région, principalement à partir de 60 ans et les écarts se creusent aux âges suivants. En effet, 3 % des ligériens en emploi de 60 ans affirment toucher une retraite contre seulement 2 % dans l'hexagone. Ils sont 20 % dans cette situation dans les Pays de la Loire à 63 ans, 6 points de plus qu'en France métropolitaine.

Les hommes sont plus nombreux à cumuler emploi et retraite (56 % des seniors bénéficiaires). Les employés représentent 29 % des seniors en cumul emploi-retraite, devant les ouvriers (23 %).

### Des difficultés à retrouver un emploi

Parmi les seniors actifs ligériens, 9 % sont au chômage au sens du recensement, 1 point de moins qu'en France. Cependant, retrouver un emploi est particulièrement difficile pour les seniors alors que la vie professionnelle a tendance à s'allonger. En 2023, les Pays de la Loire enregistrent 42 600 seniors demandeurs d'emploi. Parmi eux, 64 % recherchent du travail depuis un an ou plus, dont la moitié depuis 3 ans ou plus. Alors que les demandeurs d'emploi de 15 à 64 ans sont seulement 44 % à rechercher depuis un an ou plus. Cela peut s'expliquer par une perte d'employabilité avec l'âge (réelle ou perçue), un recours à la formation plus faible en fin de carrière qui limite les possibilités d'adaptation aux emplois, mais aussi par des niveaux de salaires parfois plus élevés liés aux grilles salariales [Akriche, 2022]. Les femmes sont plus nombreuses à chercher du travail, particulièrement chez les seniors. Elles représentent 57 % des demandeurs d'emploi seniors de la région, plus qu'au niveau national (53 %).

## Plus de la moitié des séniors inactifs hors retraite sont en incapacité de travailler

Dans les Pays de la Loire, en 2020, 9 % des séniors sont inactifs, hors retraite. Entre 2021 et 2023, les séniors inactifs sont pour moitié en incapacité de travailler en raison d'un handicap ou d'un problème de santé durable. Une santé fragile peut être un réel frein à la recherche d'emploi. Par ailleurs, le tiers se sent handicapé car fortement limité dans ses activités habituelles. Or, ces personnes passent en moyenne plus d'années sans emploi ni retraite après 50 ans que les personnes sans incapacité. Par conséquent, elles liquident généralement leur retraite plus tard car elles n'ont pas pu bénéficier d'un départ anticipé, davantage possible pour les personnes sans incapacité qui sont parties à la suite d'une carrière longue [Aubert, 2020]. Dans certains métiers considérés comme pénibles, les séniors peuvent être licenciés pour inaptitude, car ils sont usés physiquement ou psychologiquement. La question de l'employabilité dans ces métiers est un enjeu important. Améliorer les conditions de travail reste un des moyens pour diminuer les difficultés de recrutement des métiers combinant départs précoces pour raisons de santé et conditions de travail contraignantes. ●

Perrine Bauer, Adeline Cottin (Insee),  
Bruno Langlois (Dreets)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### Pour en savoir plus

- Deheeger S., Delhomme I., « Une région plus faiblement administrée », Insee Analyses Pays de la Loire, n° 125, mars 2024.
- Langlois B., « Les accidents du travail et maladies professionnelles en Pays de la Loire en 2019 », Analyses, Dreets Pays de la Loire, avril 2023.
- Flamand J., « Fin de carrière des séniors : quelles spécificités selon les métiers ? », La note d'analyse, n° 121, France Stratégie, avril 2023.
- Fontaine M., Gallais L., « Industrie et tertiaire productif : des atouts à conforter », Insee Analyses Pays de la Loire, n° 109, février 2023.
- Akriche S., Bornstein A., Bourdier C., « L'emploi des séniors en France », Trésor-Éco, n° 302, direction générale du Trésor, février 2022.
- Aubert P., « Les personnes ayant des incapacités quittent le marché du travail plus jeunes mais liquident leur retraite plus tard », Études & Résultats, n° 1143, Drees, février 2020.

### ► Encadré 1 – Moins d'accès à la formation pour les séniors

De 2021 à 2023, en France métropolitaine, 15 % des personnes de 55 à 64 ans ont suivi une formation non formelle à but professionnel (formation ne menant pas à un diplôme ou à un titre reconnu) au cours de l'année, contre 22 % pour les personnes âgées de 15 à 64 ans. De plus, cette formation est moins souvent certifiante : 34 % des formations chez les séniors contre 41 % pour l'ensemble de la population en âge de travailler.

Les formations non formelles sont suivies par 24 % des séniors en emploi, 14 % des séniors au chômage, mais très peu par des séniors inactifs (en retraite ou non). En effet, l'accès à la formation est généralement proposé par l'employeur ou France Travail.

Les trois principaux obstacles à la formation des séniors sont l'envie de se former qui diminue avec l'âge, le manque de soutien de certains employeurs et la méconnaissance des formations disponibles.

### ► Encadré 2 – Plus de maladies professionnelles et plus d'accidents du travail graves chez les séniors

La fréquence et la gravité des maladies professionnelles croissent avec l'âge des salariés. Ainsi, en 2019, sur les 5 662 maladies liées aux troubles musculo-squelettiques reconnues pour des salariés ligériens, 45 % concernent des salariés âgés de 50 à 59 ans [Langlois, 2023]. Ces troubles représentent 93 % des maladies professionnelles.

Les maladies les plus graves (cancers ou maladies liées à l'amiante) et les morts reconnues suite à une maladie professionnelle concernent pour l'essentiel les 60 ans ou plus.

Dans les Pays de la Loire, pour les salariés âgés, les accidents du travail sont moins fréquents mais plus graves et les arrêts plus longs. Les 50 ans ou plus représentent 37 % des accidents graves alors qu'ils comptent pour 25 % du volume d'heures salariées. De plus, les salariés âgés de 50 à 59 ans enregistrent un risque d'accident mortel deux fois plus élevé que l'ensemble des salariés.

### ► Définitions

Les informations mobilisées dans cette étude sont produites avant la réforme des retraites de 2023. L'âge légal de départ à la retraite en 2020 était fixé à 62 ans. En 2020, date des résultats de l'étude, il est possible de finir sa carrière avant 62 ans, selon certaines conditions. Le dispositif de carrière longue permet un départ avant 60 ans pour les personnes qui ont commencé à travailler tôt et qui ont une carrière complète. Les personnes avec une reconnaissance administrative de handicap peuvent, sous certaines conditions (nombre de trimestres cotisés, taux d'incapacité et durée minimum d'assurance), partir dès 55 ans. Celles avec une incapacité permanente peuvent prétendre à un départ à partir de 60 ans. Certaines catégories de fonctionnaires ou régimes spéciaux ont également un âge d'ouverture des droits à la retraite inférieur à 62 ans. Enfin, la pénibilité de certains métiers (sans nécessairement qu'une incapacité soit reconnue) peut contribuer à liquider ses droits à la retraite de manière anticipée.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs au sens du recensement) et l'ensemble de la population étudiée. Pour exemple, le taux d'activité des séniors est le rapport entre le nombre d'actifs âgés de 55 à 64 ans et la population de 55 à 64 ans.

Les **demandeurs d'emploi** correspondent aux demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à France Travail et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Ils peuvent être sans emploi (catégorie A), avoir exercé une activité réduite courte (catégorie B) ou une activité réduite longue (catégorie C).

### ► Sources

Le **recensement de la population** a pour objectif le dénombrement de la population résidant en France, ainsi que la connaissance de ses principales caractéristiques. Les données utilisées correspondent à l'exploitation complémentaire des recensements de 2014 et de 2020, au lieu de résidence.

Les séries de la **caisse nationale d'assurance vieillesse** (Cnav, SNSP-TSTI) caractérisent les nouveaux retraités du régime général en 2020.

L'**Enquête emploi en continu** vise à observer le marché du travail de manière structurelle et conjoncturelle. Elle décrit également les temps partiels, le handicap et les formations reçues. Les données utilisées correspondent aux enquêtes trimestrielles de 2021 à 2023.

Les **statistiques du marché du travail** sont une source exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail, produite par la Dares et France Travail. Elle comptabilise les effectifs de demandeurs d'emploi, selon leurs caractéristiques (catégorie d'inscription, âge, ancienneté d'inscription sur les listes, etc.).

